

2 Agents d'entretien et d'exploitation des routes (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Prauthoy (52)



Fin de publicité : 10/03/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Adjoint technique territorial
Site : Pôle technique de Langres- CE Prauthoy	Echelon 1 : 1 707,21 € R.I.F.S.E.E.P. : 290 € Sujétion : 40 € « agent d'exploitation exposé aux aléas climatiques » Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.
Temps de travail : temps complet (100%)	

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'organisation territoriale du Conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales. Sous l'autorité du responsable et de l'adjoint de centre, il assure :

Descriptif du poste : l'offre ne comprend pas tous les éléments de la fiche de poste. Vous pouvez en faire la demande. *

Entretien et exploitation du réseau routier :

- Entretien courant des chaussées, maintenance de l'état de surface, travaux d'amélioration ou de réparation ;
- Interventions sur les réseaux hydrauliques
- Interventions sur ouvrages d'art
- Service hivernal : déneigement, salage, remplacement des pièces d'usure, ... ;
- Surveillance du réseau, patrouillage, balisage, conservation du domaine départemental ;
- Interventions d'urgence ou de sécurité pour assurer la continuité de la circulation routière ;
- Mise en œuvre et maintenance des équipements de signalisation ;
- Entretien courant des dépendances, ramassage des poubelles des aires d'arrêt, nettoyage des aménagements bordurés et pieds de glissières.

Missions transversales :

- Fonction de « chargé de chantier ». Il coordonne le chantier, l'équipe et les intervenants, assure le suivi, la maintenance courante et le respect des règles de sécurité.

Profil du poste :

- Participation au dispositif d'astreinte dans un rayon de 30 kms autour de votre résidence administrative,
- **Permis C** : aptitude à la conduite des véhicules légers et poids lourds de jour comme de nuit ;
- Connaissance des modes opératoires et des techniques de base (viabilité hivernale, surveillance du réseau, veille qualifiée, équipements, signalisation), des matériels et produits ;
- Aptitude à travailler en équipe ; aptitude à rendre compte à sa hiérarchie ;
- Savoir utiliser et entretenir les matériels et diagnostiquer des pannes simples ;
- Savoir rédiger un compte rendu simple et renseigner des documents de suivi d'activité.

Organisation de travail :

23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)

Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h30 – 17h30)

Pourquoi nous rejoindre ?

- Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière
- Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé
- Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS
- Le Département de la Haute-Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année

Comment candidater ?

Vous pouvez adresser votre candidature à [*contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)
Lettre de motivation, curriculum vitae exigés

Fondement juridique si agent contractuel :

article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique